CAP (Transport fluvial)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://captransportfluvial.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

TRANSPORT FLUVIAL

ÉDITION 2026

ÉPREUVE UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE ORALE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

Coefficient : 3 pour l'épreuve UG1 dans son ensemble **Durée : 2 heures**

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE CRITIQUE D'UNE SOURCE (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, MOBILITÉS ET ORGANISATION D'UN ESPACE FLUVIAL (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPECT D'AUTRUI (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5, DT 6)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC : BASSIN FLUVIAL DU RHIN SUPÉRIEUR, SECTEUR DE STRASBOURG

Cette partie orale relève de l'épreuve UG1, qui associe le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique. Elle ne constitue pas une épreuve autonome d'EMC. Le coefficient 3 s'applique à l'ensemble de l'épreuve UG1.

Pour la partie histoire-géographie-EMC, le candidat dispose de 15 minutes au total, préparation comprise. Il présente les documents de son dossier et répond aux questions portant sur le thème retenu. Le dossier fourni ici comprend six documents. Les trois parties ci-dessous organisent les éléments d'évaluation sur 20 points.

Les données de trafic du DT 2 sont construites pour cette situation d'examen. Elles ne constituent pas des statistiques publiées sur les ports cités.

PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE CRITIQUE D'UNE SOURCE (9 points)

Libertés et droits dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

À l'aide du DT 1, situez le texte dans son contexte, analysez les droits qu'il énonce et montrez ce que cette source permet de comprendre, ainsi que les limites de sa portée.

1.1 (2 points) Présentez la nature, la date et les auteurs institutionnels du DT 1. Situez son adoption dans le contexte politique de la Révolution française.

1.2 (2 points) Expliquez, avec vos propres mots, les libertés protégées par les articles 10 et 11. Relevez une condition ou une limite mentionnée dans le texte.

1.3 (2 points) Confrontez les articles 10 et 11 : montrez comment ils distinguent la liberté d'opinion de la manifestation et de la communication des opinions.

1.4 (3 points) Évaluez la portée et les limites de cette source pour connaître les libertés à la fin du XVIIIe siècle. Appuyez votre réponse sur le texte et sur le contexte historique, sans présenter la déclaration comme la description de la société réelle dans son ensemble.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, MOBILITÉS ET ORGANISATION D'UN ESPACE FLUVIAL (7 points)

Lire des données de trafic et raisonner sur un corridor européen

À l'aide du DT 2 et des repères géographiques des DT 4 et DT 5, comparez les corridors présentés et expliquez comment un axe fluvial relie des espaces et des pôles d'échanges. Distinguez les constats permis par le tableau des explications que vous proposez.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Trafic annuel de marchandises dans trois corridors fluviaux

Corridor	Pôles mentionnés dans le dossier	Trafic annuel
Rhin supérieur	Strasbourg, Karlsruhe, Mannheim	24
Rhin inférieur	Duisbourg, Rotterdam	46
Axe Seine	Paris, Rouen, Le Havre	18

Données construites pour la situation d'examen. Unité : millions de tonnes par an.

2.1 (2 points) À partir du DT 2, classez les trois corridors du trafic annuel le plus élevé au plus faible et calculez l'écart, en millions de tonnes, entre le corridor le plus élevé et le plus faible.

2.2 (2 points) Complétez le DR 1 en associant chaque corridor aux pôles indiqués dans le dossier. Localisez ensuite le Rhin supérieur et le Rhin inférieur à l'échelle de l'Europe en vous appuyant sur le DT 4.

2.3 (3 points) Expliquez deux facteurs qui peuvent contribuer aux échanges le long d'un corridor fluvial, puis présentez un avantage et une limite du recours au transport fluvial. Appuyez-vous sur le dossier et distinguez les faits fournis de vos explications.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPECT D'AUTRUI (4 points)

Construire un jugement argumenté dans une situation de vie scolaire et professionnelle

Une apprentie de 17 ans découvre qu'un camarade a publié sur un réseau social un message humiliant visant une autre élève en raison de sa religion. Le message est partagé dans un groupe de la classe. L'apprentie hésite entre le repartager pour dénoncer la situation, répondre publiquement ou demander de l'aide à un adulte de l'établissement. À l'aide du DT 1, du DT 3 et du DT 6, formulez une réponse civique argumentée.

3.1 (1 point) Identifiez les libertés et les principes de la République concernés par la situation. Appuyez votre réponse sur au moins un document du dossier.

3.2 (1,5 point) Expliquez pourquoi la liberté d'expression ne dispense pas du respect des personnes. Distinguez l'expression d'une opinion de la diffusion d'un message qui humilie ou vise une personne en raison de sa religion.

3.3 (1,5 point) Proposez une conduite responsable pour l'apprentie et justifiez-la par une argumentation cohérente. Votre réponse doit prendre en compte les droits de la personne visée, la prudence dans le partage d'un message et les possibilités de demander de l'aide.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789, ARTICLES 10 ET 11

Source historique : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 26 août 1789.

Article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Article 11 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

DT 2 : DONNÉES COMPARATIVES DE TRAFIC DE TROIS CORRIDORS FLUVIAUX

Le tableau présente des données construites pour le sujet afin de permettre une comparaison. Les valeurs ne sont pas des statistiques officielles relatives aux ports cités. Elles sont exprimées en millions de tonnes par an.

Trafic annuel par corridor

Corridor	Pôles mentionnés	Trafic annuel en millions de tonnes
Rhin supérieur	Strasbourg, Karlsruhe, Mannheim	24
Rhin inférieur	Duisbourg, Rotterdam	46
Axe Seine	Paris, Rouen, Le Havre	18

Jeu de données construit pour la situation d'examen.

DT 3 : CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958, ARTICLE 1

Extrait de l'article 1 de la Constitution de la Ve République :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

DT 4 : REPÈRES DE LOCALISATION DES CORRIDORS FLUVIAUX

Repères géographiques utilisables pour situer les lieux du dossier. Le Rhin prend sa source dans les Alpes, traverse ou borde notamment la Suisse, l'Allemagne et la France, puis se jette dans la mer du Nord aux Pays-Bas. Strasbourg se trouve dans le nord-est de la France, sur le Rhin supérieur. Karlsruhe et Mannheim se trouvent en Allemagne, au nord de Strasbourg. Duisbourg

FormaV - document d'entraînement non officiel

se trouve en Allemagne, sur le Rhin inférieur. Rotterdam se trouve aux Pays-Bas, près de l'embouchure du Rhin et de la Meuse, sur la mer du Nord.

DT 5 : REPÈRES DE LOCALISATION DE L'AXE SEINE

La Seine est un fleuve français qui traverse Paris et Rouen avant de rejoindre la Manche au niveau de l'estuaire du Havre. Paris se situe dans le nord de la France, en région Île-de-France. Rouen se situe en Normandie, en aval de Paris. Le Havre se situe sur la Manche, à l'embouchure de l'estuaire de la Seine.

DT 6 : REPÈRES POUR RÉPONDRE À UNE SITUATION DE CYBERHARCÈLEMENT OU DE MESSAGE HUMILIANT

Dans une situation de message humiliant diffusé en ligne, il est possible de ne pas repartager le contenu, de conserver les éléments utiles sans les diffuser davantage, d'en parler à un adulte de confiance ou à un membre de l'équipe éducative, et de soutenir la personne visée. La liberté d'expression protège la communication des opinions dans le cadre fixé par la loi ; elle ne justifie pas le fait de porter atteinte aux droits et à la dignité d'autrui. Il convient de vérifier les faits et d'éviter de répondre par des insultes ou des menaces.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau à partir des DT 2, DT 4 et DT 5. Pendant la préparation, utilisez ce document pour organiser vos repères en vue de la réponse orale.

Repérage des corridors fluviaux

Corridor	Pôles à relier	Repère de localisation
Rhin supérieur	.....	Nord-est de la France et sud-ouest de l'Allemagne
Rhin inférieur	.....	Allemagne et Pays-Bas, vers la mer du Nord
Axe Seine	Paris, Rouen, Le Havre	.....

Inscrire les pôles et les repères de localisation manquants.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.